MAXUNITECH SULFENTRAZONE 480SC

COMMERCIAL

(Agricole)

Herbicide

Suspension concentrée Pâte fluide

Pour utilisation sur les cultures suivantes: pois chiches, pois de grande culture, lin, tournesol et soja.

PRINCIPE ACTIF: Sulfentrazone...... 480 g/L

Contient un distillat de pétrole

Contient de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00047% et 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00016% et 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,00965% à titre d'agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION 34968 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION



Contenu net: 0.5 L à 1000 L



Maxunitech North America, Inc.

11601 Shadow Creek Pkwy, Suite 111-573 Pearland, Texas, 77584, USA Telephone: 1-855-462-9621

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

Pour des informations sur les produits et son utilisation, Maxunitech North America, Inc., 1-855-462-9621 ou 86-571-28007837.

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes. Contient un distillat de pétrole: le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS Dangereux pour les humains et les animaux domestiques ATTENTION

Nocif en cas d'inhalation, d'ingestion ou d'absorption cutanée. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Durant les opérations de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation, porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable comme le polyéthylène ou le chlorure de polyvinyle, ainsi que des chaussures et des chaussettes. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur d'une cabine fermée pendant l'application.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

DÉLAI DE SÉCURITÉ

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

IMPORTANT

- NE PAS appliquer ce produit de telle sorte qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, directement ou à la suite de dérive. Pour toute exigence relative à votre région, consulter l'organisme provincial responsable de la réglementation des pesticides.
- NE PAS appliquer plus que la dose par hectare permise par période de 24 mois, laquelle commence au moment de la première application.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

La sulfentrazone est persistante et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tout produit de la sulfentrazone au cours des 24 mois précédents.

L'Maxunitech Sulfentrazone 480SC possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines. **NE PAS** utiliser le produit sur des sols de texture grossière.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Toxique pour les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

ENTREPOSAGE

ENTREPOSER À UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 5 °C POUR EMPÊCHER LE PRODUIT DE GELER. Le cas échéant, décongeler avant l'utilisation. S'il y a des cristaux solides, placer le contenant dans un endroit chaud pour réchauffer la matière à une température supérieure à 15°C. Agiter ou rouler le contenant périodiquement pour redissoudre les solides.

Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

Entreposer dans les contenants d'origine seulement. Entreposer les contenants dans un endroit sec. Ouvrir soigneusement les contenants. Après avoir utilisé une partie du contenu, replacer les couvercles et fermer hermétiquement les contenants. Ne pas placer le concentré ni la matière diluée dans des contenants pour les aliments ou les boissons. Ne pas contaminer les autres pesticides, les engrais, l'eau ni la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

GROUPE 14 HERBICIDE

MAXUNITECH SULFENTRAZONE 480SC

COMMERCIAL

(Agricole)

Herbicide

Suspension concentrée Pâte fluide

Pour utilisation sur les cultures suivantes: pois chiches, pois de grande culture, lin, tournesol et soja.

Contient un distillat de pétrole

Contient de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00047% et 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00016% et 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,00965% à titre d'agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION 34968 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION





Maxunitech North America, Inc.

11601 Shadow Creek Pkwy, Suite 111-573 Pearland, Texas, 77584, USA Telephone: 1-855-462-9621

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

Pour des informations sur les produits et son utilisation, Maxunitech North America, Inc., 1-855-462-9621 ou 86-571-28007837.

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

TABLE DES MATIÈRES

Numéro de section

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, SÉCURITÉ ET	Avis à l'utilisateur	1
MANUTENTION	Renseignements sur le produit	2
	Directives de manipulation appropriée	3
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	4
	Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs	5
	Mises en garde environnementales	6
	Entreposage	7
	Élimination.	8
MODE D'EMPLOI	Cultures et mauvaises herbes	9
	Cultures	9.1
	Mauvaises herbes supprimées	9.2
	Renseignements sur les cultures spécifiques	9.3
	Cultures de grande production	9.3.1
	Mélanges en cuve	9.4
	Renseignements sur l'application	10
	Instructions d'application générales	10.1
	Zones tampons de pulvérisation	10.2
	Directives sur la rotation de cultures	10.3
	Instructions de mélange et de chargement	11
	Nettoyage de l'équipement de pulvérisation	12
	Gestion de la résistance	13

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SECTION 1 – AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SECTION 2 – RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Maxunitech Sulfentrazone 480SC est un herbicide sélectif appliqué au sol pour la suppression de la renouée liseron, le kochia à balais, le chénopode blanc, l'amarante à racine rouge, l'amarante de Powell, la morelle noire de l'Est, l'amarante rugueuse, la digitaire astringente, la digitaire sanguine, l'oxalide d'Europe, le séneçon vulgaire et le pourpier potager dans les pois chiches, pois de grande culture, lin, tournesol et soja.

Maxunitech Sulfentrazone 480SC est formulé en pâte fluide (suspension concentrée) contenant 480 grammes de la matière active sulfentrazone par litre; il doit être dilué dans de l'eau avant l'application.

Maxunitech Sulfentrazone 480SC est absorbé par les racines et les pousses de la plante.

Respecter toutes les instructions, les directives du mélange, les mises en garde concernant l'application et autres informations figurant sur l'étiquette de l'Maxunitech Sulfentrazone 480SC.

Pour plus de renseignements sur l'utilisation de ce produit, communiquer avec Maxunitech North America, Inc. au 1-855-462-9621 ou 86-571-28007837.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

SECTION 3 – DIRECTIVES DE MANIPULATION APPROPRIÉE

Il est interdit de mélanger ou de charger Maxunitech Sulfentrazone 480SC dans un rayon de 15 mètres d'aucun puits (y compris les puits abandonnés et les puits absorbants), gouffres, rivières ou cours d'eau permanents ou intermittents, lacs ou réservoirs naturels ou clos. Cette marge de recul ne s'applique pas aux puits convenablement obturés ou aux puits abandonnés bouchés, ni aux aires de manœuvre imperméables ou aux zones de mélange ou de chargement endigués convenablement.

Les activités de mélange, de chargement, de rinçage ou de nettoyage de ce produit à l'intérieur de ou à partir d'équipement ou contenant d'épandage ou de manipulation de pesticide situé dans un rayon de 15 mètres d'un puits sont interdites, sauf si elles sont pratiquées sur une aire de manœuvre imperméable capable de soutenir la plus lourde charge installée ou déplacée sur celle-ci. L'aire de manœuvre doit être conçue et entretenue pour contenir tout déversement de produit ou toute fuite provenant d'un appareil, d'un contenant ou des eaux de rinçage ou de nettoyage, ou de la pluie pouvant tomber dessus. Il faut empêcher les eaux de surface de couler par-dessus l'aire de manœuvre ou à partir de celle-ci; elle doit donc être autonome. L'aire de manœuvre doit être aménagée en pente pour faciliter l'élimination de la matière. Une aire de manœuvre sans toit doit pouvoir contenir au moins 110% de la capacité du plus gros contenant de pesticide ou équipement d'épandage s'y trouvant. Un toit dont les dimensions permettent de protéger complètement l'aire de manœuvre contre toute précipitation doit avoir une capacité de confinement minimale de 100% de la capacité du plus gros contenant de pesticide ou équipement d'épandage se trouvant sur l'aire de

manœuvre. Il faut maintenir en tout temps les capacités de confinement décrites ci-dessus. Les capacités de confinement minimales particulières ci-dessus ne s'appliquent pas aux véhicules lors de la livraison du pesticide à l'installation de mélange ou de chargement. Les provinces peuvent avoir en vigueur d'autres exigences concernant les marges de recul des têtes de puits et le confinement opérationnel.

Maxunitech Sulfentrazone 480SC doit être utilisé de façon à empêcher le contre-siphonnement dans les puits, les déversements et l'élimination inappropriée d'excédent de pesticide, de bouillies de pulvérisation ou de rinçures.

SECTION 4: PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes. Contient un distillat de pétrole: le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

SECTION 5 - MISES EN GARDE, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS Dangereux pour les humains et les animaux domestiques

Nocif en cas d'inhalation, d'ingestion ou d'absorption cutanée. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers

les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Durant les opérations de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation, porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable comme le polyéthylène ou le chlorure de polyvinyle, ainsi que des chaussures et des chaussettes. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur d'une cabine fermée pendant l'application.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

DÉLAI DE SÉCURITÉ

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures

IMPORTANT

- **NE PAS** appliquer ce produit de telle sorte qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, directement ou à la suite de dérive. Pour toute exigence relative à votre région, consulter l'organisme provincial responsable de la réglementation des pesticides.
- **NE PAS** appliquer plus que la dose par hectare permise par période de 24 mois, laquelle commence au moment de la première application.

SECTION 6 – MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

La sulfentrazone est persistante et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit de sulfentrazone dans les sites traités avec ce produit au cours des 24 mois précédents.

L'Maxunitech Sulfentrazone 480SC possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines. **NE PAS** utiliser le produit sur des sols de texture grossière.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Toxique pour les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

SECTION 7 – ENTREPOSAGE

ENTREPOSER À UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 5 °C POUR EMPÊCHER LE PRODUIT DE GELER. Le cas échéant, décongeler avant l'utilisation. S'il y a des cristaux solides, placer le contenant dans un endroit chaud pour réchauffer la matière à une température supérieure à 15 °C. Agiter ou rouler le contenant périodiquement pour redissoudre les solides.

Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

Entreposer dans les contenants d'origine seulement. Entreposer les contenants dans un endroit sec. Ouvrir soigneusement les contenants. Après avoir utilisé une partie du contenu, replacer les couvercles et fermer hermétiquement les contenants. Ne pas placer le concentré ni la matière diluée dans des contenants pour les aliments ou les boissons. Ne pas contaminer les autres pesticides, les engrais, l'eau ni la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

SECTION 8 – ÉLIMINATION

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la

réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

SECTION 9 – CULTURES ET MAUVAISES HERBES

SECTION 9.1 – CULTURES

Maxunitech Sulfentrazone 480SC peut être appliqué en présemis ou en prélevée à les pois chiches, pois de grande culture, lin, tournesol et soja. Se référer à la SECTION 9.3: RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES SPÉCIFIQUES pour obtenir des conseils concernant la période d'application, les taux et les précautions.

Maxunitech Sulfentrazone 480SC ne supprime pas les mauvaises herbes déjà sorties du sol.

SECTION 9.2 - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi, l'Maxunitech Sulfentrazone 480SC supprime les mauvaises herbes indiquées.

Dose d'emploi (L/ha)	Mauvaises herbes supprimées
0,219	Kochia à balais

Dose d'emploi (L/ha)	Mauvaises herbes supprimées
0,292	Mauvaise herbe ci-dessus plus: Amarante à racine rouge Chénopode blanc Renouée liseron Morelle noire de l'Est Amarante rugueuse Digitaire astringente Digitaire sanguine Oxalide d'Europe Séneçon vulgaire Amarante de Powell Pourpier potager

Paramètres du sol

Maxunitech Sulfentrazone 480SC ne doit être appliqué qu'aux sols qui satisfont aux paramètres indiqués dans le tableau ci-dessous.

Texture du sol	Type de sol	Matière organique	рН
Fine	Loam limono-argileux, argile limoneuse, loam argileux, argile	1,5 à 6%	<7.8
Moyenne	Moyenne Loam sablo-argileux, argile sableuse, loam, loam limoneux, limon		\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
Grossière	Sable, sable loameux, loam sableux	NE PAS UTILI	SER

Ne pas appliquer sur un sol à texture grossière.

Ne pas appliquer sur un sol dont la teneur en matière organique est inférieure à 1,5% ou supérieure à 6%

Ne pas utiliser sur les sols dont le pH est de 7,8 ou plus.

<u>SECTION 9.3 – RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES</u> SPÉCIFIQUES

SECTION 9.3.1 – CULTURES DE GRANDE PRODUCTION

POIS CHICHES, POIS DE GRANDE CULTURE, LIN, TOURNESOL, SOJA

Effectuer une application en présemis ou en prélevée tous les 2 ans. Appliquer dans 100 L d'eau par hectare.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES

Maxunitech Sulfentrazone 480SC est un herbicide sélectif radiculaire utilisé pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et graminées sensibles. Pour une suppression optimale, une humidité appropriée d'au moins 13 mm est requis dans les 14 jours suivant l'application. À défaut de précipitations appropriées dans ce délai, irriguer d'au moins 13 mm d'eau. Lorsque l'humidité permettant d'activer le produit est retardée, on risque d'obtenir un degré de suppression moindre des mauvaises herbes. Les mauvaises herbes qui échappent au traitement peuvent être éliminées à l'aide d'un herbicide de contact.

S'il y a des mauvaises herbes visibles au moment de l'application, mélanger en cuve le Maxunitech Sulfentrazone 480SC avec un herbicide de contact et utiliser un adjuvant approprié. Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les doses d'emploi appropriées selon la taille des mauvaises herbes.

La suppression résiduelle des mauvaises herbes peut être réduite si le Maxunitech Sulfentrazone 480SC est appliqué lorsqu'il y a une abondance de débris de culture, comme des feuilles et des branches, et/ou de résidus de mauvaises herbes. Il vaut mieux ratisser ou souffler les feuilles et les débris au moment où ils tombent et avant l'application de Maxunitech Sulfentrazone 480SC.

Maxunitech Sulfentrazone 480SC peut être appliqué une fois par période de 24 mois. NE PAS appliquer produits supplémentaires contentant de la sulfentrazone au cours de cette période de 24 mois. La période de 24 mois débute au moment de l'application initiale de Maxunitech Sulfentrazone 480SC.

Ce mode d'emploi spécifique aux cultures s'appuie sur les effets interactifs de Maxunitech Sulfentrazone 480SC (sulfentrazone) et sur les principaux facteurs du sol et de l'environnement, lesquels influencent son action sur diverses espèces de mauvaises herbes et sa tolérance par les cultures. L'utilisateur est tenu de respecter les instructions et les directives présentées aux sections Instructions d'application générales, Doses d'emploi générales de Maxunitech Sulfentrazone 480SC, Directives sur la rotation des cultures, Instructions de replantation, Mauvaises herbes supprimées et toute autre section pertinente de la présente étiquette traitant de l'utilisation dans les cultures. Il importe de noter que les variétés ou cultivars d'une culture donnée n'ont pas tous été évalués dans le cadre d'un traitement avec Maxunitech Sulfentrazone 480SC. Consulter les malherbologues des universités ou des services de vulgarisation pour obtenir plus de renseignements sur les variétés ou cultivars locaux et tout autre renseignement pertinent sur l'utilisation de Maxunitech Sulfentrazone 480SC dans des conditions locales particulières.

SECTION 9.4 – MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les mises en garde environnementales et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Maxunitech North America au 1-855-462-9621 ou 86 571 28007837 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

LES POIS DE GRANDE CULTURES ET LE SOJA.

Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées en présemis des pois de grande culture et de soja.

Les champs traités avec ce mélange en cuve au printemps peuvent être ensemencés des pois de grande culture, ou de soja au moins 24 heures après l'application.

Appliquer Maxunitech Sulfentrazone 480SC à raison de 292 mL/ha pour les pois de grande culture et le soja plus l'herbicide EXPRESS^{MD} SG à raison de 15 g/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide glyphosate (présent sous formes de sel de potassium, sel d'isopropylamine, sel d'ammonium) à raison de 450 à 810 g é.a./ha dans un volume de solution de pulvérisation de 100 L/ha.

Ce mélange en réservoir supprimera les mauvaises herbes énumérées sur cette étiquette, correspondant au taux d'application de Maxunitech Sulfentrazone 480SC, ainsi que celles énumérées dans le tableau suivant.

Produits	Taux	Stade	Mauvaises Herbes	
d'association	d'application	d'application	Supprimées	Réprimées*
HerbicideExpress ^{MD} SG	15 g/ha +	Jusqu'à 8 cm	Crépis des toits, petite herbe à	Matricaire inodore
+	450 g é.a./ha		poux, vergerette	illodole
Glyphosate	450 g e.a./iia		du Canada	
(présent sous		Jusqu'à 10		Carotte
formes de sel de		cm		sauvage
potassium, sel		Jusqu'à 15	Amaranthe à	
d'isopropylamine,		cm	racine rouge, blé	
sel d'ammonium)			spontané, brome	
			des toits,	
			chénopode	
			blanc, folle	
			avoine, ivraie de	
			perse, kochia à balais, lin	
			spontané,	
			moutarde des	
			champs, orge	
			spontanée,	
			canola spontané	
			(incluant les	
			variétés de	
			canola tolérant	
			au glyphosate),	
			ortie royale,	
			pissenlit, renouée	
			persicaire,	
			sagesse des	
			chirurgiens,	
			sétaire géante, sétaire verte,	
			tabouret des	
			champs	
		Jusqu'à 3-	Saponnaire des	
		feuilles	vaches, renouée	

Produits	Taux	Stade	Mauvaises Herbes	
d'association	d'application	d'application	Supprimées	Réprimées*
			liseron,	
		Jusqu'à 8	Stellaire	
		feuilles	moyenne	
		Rosette		chardon des
				champs,
				lychnide blanc
Herbicide	15 g/ha	Jusqu'à 15	Toutes les	
Express ^{MD} SG	+	cm	graminées	
+	810 g é.a./ha	de hauteur	annuelles	
Glyphosate			indiquées ci-	
(présent sous			dessus, ainsi que	
formes de sel de			digitaire	
potassium, sel			(sanguine et	
d'isopropylamine,			astringente) et	
sel d'ammonium)			pâturin glauque	
			annuel.	
			Toutes les	
			mauvaises	
			herbes à feuilles	
			larges annuelles	
			indiquées ci-	
			dessus ainsi que:	
			laitue scariole,	
			bourse-à-	
			pasteur, laiteron	
			potager, vesce à	
			feuilles étroites	

^{*}La répression des mauvaises herbes est une réduction visible de la concurrence qu'elles exercent (réduction de leur population ou de leur vigueur) par rapport à une zone non traitée. Le degré de répression variera avec la taille de la mauvaise herbe et les conditions environnementales avant et après le traitement.

Pour les traitements avant l'ensemencement dans les printemps, les légumineuses à grains peuvent être endommagées dans les champs qui contiennent des sols très variés, des étendues de gravier ou de sable ou des coteaux dénudés.

Ne pas appliquer sur un sol à texture grossière.

Ne pas appliquer sur un sol dont la teneur en matière organique est inférieure à 3% ou supérieure à 6%.

Ne pas utiliser sur les sols dont le pH est de 7,8 ou plus.

Ne pas incorporer mécaniquement à l'automne ou au printemps.

Ne pas appliquer sur les sols gelés ou la couverture neigeuse existante.

Ce mélange en cuve peut être appliqué une fois par période de 24 mois. NE PAS appliquer de produits supplémentaires contentant de la sulfentrazone au cours de cette période de 24 mois. La

période de 24 mois débute au moment de l'application initiale de Maxunitech Sulfentrazone 480SC.

SECTION 10 – RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

SECTION 10.1 - INSTRUCTIONS D'APPLICATION GÉNÉRALES

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Comme ce produit n'est pas homologué pour être appliqué en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser pour supprimer des organismes aquatiques nuisibles.

Maxunitech Sulfentrazone 480SC peut être appliqué au moyen d'un équipement d'épandage au sol classique.

Pour certaines cultures, Maxunitech Sulfentrazone 480SC peut être utilisé comme traitement de présemis ou de prélevée **EN UNE SEULE APPLICATION AU SOL**. Maxunitech Sulfentrazone 480SC peut être appliqué avant le semis ou jusqu'à 3 jours après, mais avant la germination des semences. Lorsque les traitements après le semis sont retardés de plus de 3 jours, les semences peuvent subir des dommages si elles sont en train de germer. La culture peut subir de graves dommages si le Maxunitech Sulfentrazone 480SC est appliqué peu de temps avant ou après la levée de la culture. Ne pas effectuer les applications à l'automne, à une culture, à moins d'indication spécifique sur cette étiquette.

L'eau doit servir de véhicule pour leMaxunitech Sulfentrazone 480SC. Ne pas laisser les bouillies de pulvérisation reposer pendant la nuit en raison de l'éventuelle sédimentation du produit et de la difficulté à rétablir la solution en suspension. Ne pas laisser le brouillard de pulvérisation dériver sur les plantes adjacentes car elles risquent d'être endommagées.

Application au sol

Utiliser un pulvérisateur à rampe et à buses ou un pulvérisateur sans rampe muni des buses, chapeaux d'air et tamis appropriés, réglé de façon à produire une distribution et une couverture optimales aux pressions appropriées. Utiliser des buses et des pressions produisant des gouttelettes de pulvérisation moyennes selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE), afin d'éviter la dérive de pulvérisation ou la couverture inappropriée des feuilles et du sol. Consulter les tableaux du fabricant de buses afin d'établir la bonne combinaison de buses et de pressions pour obtenir des gouttelettes de pulvérisation moyennes. Utiliser des buses qui produisent des quantités minimales de fines gouttelettes pour ne pas produire une dérive de pulvérisation ou une couverture inadéquate des feuilles et du sol. Ne pas dépasser une pression de pulvérisation de 175 kPa sauf si requis par le fabricant de buses réduisant la dérive ou d'appareils de pulvérisation sans rampe. Appliquer au moins 100 litres de bouillie par hectare au sol. À noter que le chevauchement et les vitesses d'avancement plus lentes (qui surviennent lorsqu'on continue de pulvériser au démarrage, à l'arrêt ou en effectuant un virage) peuvent produire des doses d'application excessives et entraîner une réaction subséquente de la culture.

Application de prélevée

Pour certaines cultures, Maxunitech Sulfentrazone 480SC seul, ou dans les mélanges en cuve recommandés, peut être appliqué à la surface du sol dans le cadre d'un traitement généralisé après la plantation de la culture, mais avant la levée des mauvaises herbes ou la germination de la

culture.

L'application en prélevée peut être effectuée dans tous les systèmes de travail du sol (classique, de conservation, travail du sol minimum, etc.).

De la pluie et/ou de l' irrigation par aspersion est nécessaire pour permettre l' infiltration de Maxunitech Sulfentrazone 480SC dans la couche supérieure du sol où les graines de mauvaises herbes germent.

Du temps sec ainsi que des averses ou une irrigation excessive après l'application peuvent réduire le degré de suppression des mauvaises herbes.

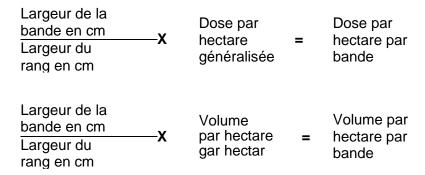
Ne pas irriguer abondamment tout de suite après l'application.

Application par bandes

Si une application par bandes est souhaitée, l'herbicide peut être appliqué comme décrit dans si dessous en utilisant proportionnellement moins Maxunitech Sulfentrazone 480SC par hectare. Les mauvaises herbes visibles entre les bandes traitées doivent être éliminées par un travail du sol, au besoin, en utilisant des écrans protecteurs pour empêcher le sol fraîchement retourné de se retrouver dans les bandes traitées.

Lorsque le produit est appliqué dans le cadre d'un traitement par bandes (50% de la bande ou moins), consulter la formule du tableau ci-après pour connaître la dose et le volume. Maxunitech Sulfentrazone 480SC peut être appliqué une fois par 2 ans.

Pour les traitements par bandes, appliquer la dose et le volume équivalents par hectare du traitement généralisé. Pour obtenir ces données:



Gestion de la dérive de pulvérisation

L'opérateur et le producteur sont tenus de réduire la dérive de pulvérisation dans la zone de traitement. L'interaction de nombreux facteurs liés à l'équipement et aux conditions météorologiques détermine le potentiel de dérive de pulvérisation. L'opérateur et le producteur doivent tenir compte de ces facteurs lorsqu'ils prennent des décisions.

Contrôle de la taille des gouttelettes de pulvérisation

Volume: Utiliser des buses à débit élevé pour appliquer le volume de pulvérisation pratique le plus élevé. En général, les buses à débit supérieur produisent des gouttelettes plus grosses.

Pression: Lorsqu'il faut produire un débit supérieur, il est préférable d'utiliser des buses à débit supérieur plutôt que d'augmenter la pression. Ne pas dépasser les pressions recommandées du fabricant de buses. Pour de nombreux types de buses, une pression moins élevée produit des gouttelettes plus grosses.

Type de buse: Utiliser un type de buse conçu pour l'application prévue. Pour la plupart des buses, des angles de pulvérisation plus étroits produisent des gouttelettes plus grosses. Songer à utiliser des buses à faible dérive pour l'épandage au sol.

Consulter les tableaux du fabricant de buses afin d'établir la bonne combinaison de buses et de pressions pour obtenir des gouttelettes de pulvérisation moyennes.

Utiliser des tamis de 50 mailles ou moins (en métal ou en nylon).

Humidité requise

Toutes les applications au sol de Maxunitech Sulfentrazone 480SC nécessitent une quantité appropriée d'humidité (au moins 13mm) pour activer l'herbicide. La quantité finale d'humidité, produite par la pluie ou l'irrigation, dépend de plusieurs facteurs, notamment l'humidité du sol au moment de l'application, le type de sol, la teneur en matière organique et le pH. Lorsque les cultures dépendent de la pluie, Maxunitech Sulfentrazone 480SC peut attendre pendant des périodes prolongées (10 à 14 jours ou plus) l'eau qui permet de l'activer, selon les paramètres du sol décrits plus haut. Une fois activé, Maxunitech Sulfentrazone 480SC agit sur les mauvaises herbes existantes. Lorsque l'irrigation n'est pas disponible et que la pluie n'a pas déclenché l'activation, surtout pour les applications en surface de Maxunitech Sulfentrazone 480SC, une incorporation peu profonde est recommandée pour activer le produit avec l'humidité du sol existante. Lorsqu'il n'a pas pluie depuis longtemps ou que l'irrigation n'est pas possible, d'autres pratiques de gestion des mauvaises herbes (par ex. applications ultérieures d'herbicides) peuvent s'avérer nécessaires.

Lorsque le produit est activé par l'humidité après du temps sec, il est possible que Maxunitech Sulfentrazone 480SC supprime moins bien les mauvaises herbes sensibles qui germent. Les applications au sol de Maxunitech Sulfentrazone 480SC doivent avoir lieu avant la germination des semences de la culture, de sorte que les plantules qui lèvent ne soient pas endommagées. Lorsque les applications après le semis sont retardées, la culture risque d'être endommagée si les semences germent ou se trouvent près de la surface du sol.

Mode d'action

La sulfentrazone, la matière active de Maxunitech Sulfentrazone 480SC, est un inhibiteur puissant de l'enzyme oxydase protoporphyrinogénique IX (Protox) requis pour la formation de la chlorophylle. L'inhibition de l'enzyme PPO IX libère un oxygène singulet (O) qui, à son tour, perturbe les membranes cellulaires et y provoque l'écoulement des cellules. Le processus se termine d'abord par la mort des cellules, puis par la mort de la plante. L'activité herbicide sélective de la sulfentrazone est basée sur une affinité pour l'enzyme PPO IX plus grande dans les mauvaises herbes que dans les plantes des cultures.

Mécanisme d'action

Suite à l'application de Maxunitech Sulfentrazone 480SC au sol, les graines qui germent et les plantules absorbent la sulfentrazone dans la solution du sol. La quantité de sulfentrazone dans la

solution du sol pouvant être absorbée par les mauvaises herbes est déterminée essentiellement par le type de sol, sa teneur en matière organique et son pH. La sulfentrazone est adsorbée par les fractions d'argile et de matière organique du sol, ce qui limite la quantité de matière active immédiatement assimilable pour supprimer les mauvaises herbes. Typiquement, la teneur en argile augmente selon la classification des sols, de grossière à fine, tel qu'indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau de classification des textures du sol

Grossière*	Moyenne	Fine	
Sable, sable loameux, loam sableux	Loam sablo-argileux, argile, sableuse, loam, loam, limoneux, limon	Loam limono-argileux, argile, limoneuse, loam argileux, argile	

^{*}NE PAS appliquer sur les sols de texture grossière classés.

Influence du type de sol, de sa teneur en matière organique et de son pH sur les doses d'application de Maxunitech Sulfentrazone 480SC et sur les réactions de la culture

La teneur en matière organique du sol peut varier considérablement, peu importe le type de sol. Une analyse précise des échantillons représentatifs du sol est donc requise pour en établir la teneur. D'autre part, le pH du sol influence fortement l'assimilabilité de la sulfentrazone dans la solution du sol. Lorsque le pH du sol augmente, il en va de même pour l'assimilabilité de la sulfentrazone. Pour établir le pH du sol, il faut effectuer une analyse précise des échantillons représentatifs. *NE PAS appliquer sur les sols de texture grossière.

Dans un sol donné, la quantité totale de sulfentrazone assimilable dans la bouillie est établie par l'interaction du type de sol (essentiellement la teneur en argile), le pourcentage de matière organique et le pH. La période d'application (par rapport à la levée de la culture et des mauvaises herbes) et la quantité de précipitations et/ou d'irrigation, détermineront en bout de ligne, conjointement avec les paramètres du sol et le pH, la quantité de sulfentrazone dans la solution du sol. Il importe de noter que lMaxunitech Sulfentrazone 480SC peut attendre l'humidité qui permet de l'activer. Cependant, le degré de suppression des mauvaises herbes risque de diminuer en raison de la croissance accrue des mauvaises herbes au moment de l'activation.

Il faut également prendre note qu'une irrigation avec de l'eau très alcaline (pH élevé) après une application au sol d'Maxunitech Sulfentrazone 480SC peut accroître considérablement la quantité de sulfentrazone assimilable dans la solution du sol. Une irrigation avec de l'eau dont le pH est supérieur à 7,5 peut entraîner une réaction négative de la culture. Cette réaction dépend de la dose d'application initiale d'Maxunitech Sulfentrazone 480SC, de la période d'application, de la quantité et du pH de l'eau d'irrigation, ainsi que de la sensibilité de la culture et de son stade de croissance au moment de l'irrigation. Pour la plupart des cultures, le risque d'une réaction négative diminue avec l'évolution des stades de croissance.

La sulfentrazone est persistante et demeure dans les sols (effet résiduel) pendant un an ou deux. NE PAS APPLIQUER L'MAXUNITECH SULFENTRAZONE 480SC SUR DES CHAMPS PRÉALABLEMENT TRAITÉS AVEC UN PRODUIT CONTENANT DE LA SULFENTRAZONE AU COURS D'ANNÉES SUCCESSIVES (2 ANS OU 24 MOIS). En cas de sécheresse au cours de l'une de ces années, une application subséquente de Maxunitech Sulfentrazone 480SC doit être retardée par le nombre équivalent d'années au cours desquelles la sécheresse a eu lieu. Pour être efficace, l'Maxunitech Sulfentrazone 480SC nécessite au moins 13 mm d'eau de pluie ou d'irrigation.

SECTION 10.2 - ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

		Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection:		
Méthode d'application	Culture	Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	terrestre
Pulvérisateur agricole *	Pois chiches, pois de grande culture, lin, tournesol, soja	1	0	10

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

SECTION 10.3 – DIRECTIVES SUR LA ROTATION DES

Le tableau suivant indique l'intervalle minimum (en mois) entre le dernier traitement avec Maxunitech Sulfentrazone 480SC et le moment précis où les cultures indiquées peuvent être replantées dans un sol traité avec Maxunitech Sulfentrazone 480SC.

Cultures de rotation et intervalles de replantation pour Maxunitech Sulfentrazone 480SC

Culture de rotation	Intervalle de replantation (mois)
Pois chiches, pois de grande culture, lin, soja, tournesol	0
Luzerne, orge ,maïs de grande culture, blé (de printemps et dur)	12
Blé d'hiver	16
Maïs sucré et à éclater, lentilles, sorgho, canola	24
Lentilles	36

Pour les cultures indiquées dans ce tableau, il faut respecter l'intervalle de replantation

minimum indiqué. Pour toute autre culture, il faut respecter UN INTERVALLE DE ROTATION MINIMUM DE 36 MOIS; de plus, une épreuve biologique représentative du champ, avec la culture de rotation et un taux d'humidité approprié dans le sol, doit être réalisée afin d'établir la sensibilité potentielle de la culture.

Si le taux d'humidité dans le sol est inapproprié en raison de la sécheresse à la suite d'une application de Maxunitech Sulfentrazone 480SC, l'intervalle minimum indiqué dans le tableau pour la culture de rotation doit être prolongé d'une année; de plus, une épreuve biologique représentative du champ, avec la culture de rotation potentielle et un taux d'humidité approprié dans le sol, doit être réalisée afin d'établir la sensibilité de la culture à le Maxunitech Sulfentrazone 480SC.

INSTRUCTIONS DE REPLANTATION

Si un premier semis des cultures indiquées sur la présente étiquette ne produit pas de plants, seules ces cultures peuvent être semées. **NE PAS** traiter de nouveau un champ déjà traité une première fois avec le Maxunitech Sulfentrazone 480SC. Ne semer aucune culture dans les champs traités à des intervalles qui ne respectent pas les directives de la présente étiquette en matière de cultures de rotation. Lors de la replantation, effectuer un labour minimal pour préserver le barrage herbicide et obtenir une suppression maximale des mauvaises herbes.

SECTION 11 - INSTRUCTIONS DE MÉLANGE ET DE CHARGEMENT

Préparation du réservoir de pulvérisation

Il importe que l'équipement de pulvérisation soit propre et sans dépôts de pesticides avant d'utiliser ce produit. Nettoyer le réservoir de pulvérisation selon la méthode indiquée sur l'étiquette du dernier produit utilisé avant d'y ajouter le Maxunitech Sulfentrazone 480SC.

Instructions de mélange et de chargement

Maxunitech Sulfentrazone 480SC est une suspension concentrée devant être diluée dans de l'eau. Pour des résultats optimums, remplir le réservoir de pulvérisation avec la moitié du volume d'eau claire nécessaire pour couvrir la zone à traiter. Mettre en marche le système d'agitation. Ajouter lentement le Maxunitech Sulfentrazone 480SC dans le réservoir de pulvérisation. Finir de remplir le réservoir de pulvérisation au niveau souhaité. Maintenir constamment l'agitation dans le réservoir de pulvérisation pour assurer l'uniformité de la bouillie. S'assurer que Maxunitech Sulfentrazone 480SC est bien mélangé avant le traitement.

Utiliser la bouillie de Maxunitech Sulfentrazone 480SC immédiatement après le mélange.

Ne pas laisser reposer la bouillie de sulfentrazone dans le réservoir du pulvérisateur jusqu'au lendemain ou pendant une longue période de temps.

Le prémélange de bouillies de Maxunitech Sulfentrazone 480SC dans des réservoirs ravitailleurs est déconseillé.

Mélanges en cuve : Remplir la cuve du pulvérisateur à la demie ou aux deux tiers avec de l'eau. Alors que l'agitateur est en marche, ajouter la quantité recommandée d'ingrédients dans l'ordre suivant :

- **P** = Poudres mouillables et pâtes granulées
- A = Bien agiter le mélange dans la cuve
- M = Suspensions microencapsulées
- L = Suspensions liquides et pâtes fluides
- **E** = Concentrés émulsionnables
 - o Remplir la cuve presque complètement avec de l'eau
- **G** = Préparations à base de glyphosate
- **S** = Surfactants
 - o Compléter le remplissage de la cuve avec de l'eau jusqu'au niveau désiré

SECTION 12 – NETTOYAGE DE L'ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION

Après avoir appliqué le Maxunitech Sulfentrazone 480SC et avant d'utiliser l'équipement de pulvérisation pour d'autres épandages, le pulvérisateur doit être nettoyé à fond en suivant cette méthode :

- 1. Vider le réservoir de pulvérisation, les tuyaux et la rampe. Utiliser une solution détergente à haute pression pour enlever les sédiments et les résidus à l'intérieur du réservoir, puis rincer à fond. Ensuite, vider les tuyaux, la rampe et les buses à l'eau claire.
- 2. Préparer une solution nettoyante composée de 3 litres d'ammoniaque (contenant au moins 3% de matière active) par 100 litres d'eau claire. Préparer suffisamment de solution nettoyante pour permettre le fonctionnement du système de pulvérisation pendant au moins 15 minutes, afin de bien vider les tuyaux, la rampe et les buses.
- 3. Pour nettoyer à fond le pulvérisateur, laisser la solution d'ammoniaque ou l'eau fraîche dans le réservoir, les tuyaux, les rampes et les buses jusqu'au lendemain ou pendant l'entreposage.
- 4. Vider l'équipement de pulvérisation. Rincer le réservoir avec de l'eau claire et vider les tuyaux, la rampe et les buses. Retirer et nettoyer séparément les têtes de buse, les filtres et les tamis dans une solution d'ammoniaque.
- 5. Éliminer la solution nettoyante et l'eaux de rinçage conformément aux directives et règlements provinciaux.

Ne pas vidanger l'équipement sur des arbres ou des plantes utiles ou à proximité. Ne contaminer aucun plan d'eau, y compris l'eau d'irrigation pouvant être utilisée sur d'autres plantes ou cultures

SECTION 13 – RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que Maxunitech Sulfentrazone 480SC est un herbicide du groupe 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Maxunitech Sulfentrazone 480SC et à d'autres herbicides du groupe 14. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner Maxunitech Sulfentrazone 480SC ou les herbicides du même groupe 14 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Maxunitech North America, Inc. au 1-855-462-9621 ou 86-571-28007837.

Les nom de produits marqués MD sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.